



FFSA
CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FRANCE 100% FERREIN

18ème RALLYE TT ORTHEZ BEARN 2018

BULLETIN A RENVoyer À : ASAC BASCO-BEARNAIS - 1 Bd ARAGON - 64000 PAU
CHEQUE À L'ORDRE DE : ECURIE ORTHEZ BEARN MONTANT DU CHEQUE : 500 €



AVANT LE 27 JUILLET 2018 - MINUIT - CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

		PILOTE	COPILOTE	VEHICULE ENGAGE		
			Si licence NJR Tuteur obligatoire			
Nom				Constructeur :		
Prénom				Appellation du véhicule :		
Adresse				Année de construction :		
Code Postal/ Ville				Eligible au Legend Group		OUI NON
Date et lieu de naissance						
Mail				N° Passeport technique :		
Portable				Date:		
N° Permis				Marque du moteur :		
Délivré le				Cylindrée moteur atmosphérique :		
Préfecture				Cylindrée corrigée si suralimentation (suivant article 282.3.1 FFSA) :		
Type licence						
N°Licence				Carburant : <input type="text" value="DIESEL"/>		
Code ASA				(rayer mention inutile) <input type="text" value="ESSENCE"/>		
Si Licence Tuteur	A présenter lors des vérifications administratives avec carte d'identité du détenteur de la licence junior Préciser NOM du tuteur et Numéro de licence ici :			NBRE ROUES MOTRICES		2 RM
Signatures				CLASSE	4 RM	

Les conducteurs s'engagent à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve. Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus, en particulier qu'ils ne sont pas à ce jour sous le coup d'une suspension du permis de conduire ou de licence. Ils s'engagent à renoncer à l'épreuve au cas où il se trouveraient dans cette situation au moment de son déroulement.

INFOS PRATIQUES A COMMUNIQUER A L'ORGANISATEUR

LIEU HEBERGEMENT DE L'EQUIPAGE					
N° DE TELEPHONE ET NOM RESPONSABLE DU "TEAM"					
LIBELLE ET ADRESSE D'ENVOI DU CHEQUE DE PRIME D'ARRIVEE (le cas échéant)					